Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'alimentation **Sous-direction de la Qualité et de la Protection des Végétaux** **Bureau de la Santé des Végétaux** **Adresse** : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15 **Dossier suivi par : Denis FERRIEU** **Tél.** : 01.41.73.48.04 **Fax.** : 01.41.73.48.40 **Réf. interne : Fiche de vie n° G 30**	**NOTE DE SERVICE** **DGAL/SDQPV/N2004-8029** **Date : 19 JANVIER 2004** **Classement : ON 321**

Le Ministre de l'agriculture,
de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales
à

Date de mise en application :	immédiate
Abroge et remplace :	- Note de service DGAL/SDQPV/N°2000-8096 du 07/08/2000 List of pests; plant diseases and weeds of quarantine significnace
Complète :	- Courrier 940619 du 16/06/1994 - Note de service DGAL/SDPV/96N° 8095 du 23/04/96 point 3) - Note de service DGAL/SDPV/98N° 8067 du 03/04/98
🗐 Nombre d'annexes :	
Degré et période de confidentialité :	

Rubrique : Export

Objet : Réglementation phytosanitaire de l'UKRAINE

Bases juridiques : Liste de organismes de quarantaine 30/08/2001

MOTS-CLES : Exigences phytosanitaires, réglementation, UKRAINE, Export

Résumé : Diffusion de nouvelles exigences phytosanitaires dans le cadre de la délivrance des certificats phytosanitaires pour l'exportation de végétaux et produits végétaux.

Les textes cités sont diffusés par courrier aux Directions Régionales de l'Agriculture et de la Forêt / Services Régionaux de la Protection des Végétaux.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire connaître les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en ouvre de ces instructions.

Le sous-directeur de la Qualité et de la Protection des Végétaux

Hervé DURAND

Destinataires	
Pour exécution : -Les Chefs de S.R.P.V. -Les Chefs de S.P.V. (DOM)	Pour information : -MM. les I.G.A. -MM. les préfets de Région -MM. les préfets de département -les D.R.A.F. -les D.A.F. (DOM)